



**ORDER/ADDRESS OF THE HOUSE OF COMMONS  
ORDRE/ADRESSE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

NO.-N° 421-02823	BY / DE Mr. MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford)	DATE October 24, 2018 / 24 octobre 2018
---------------------	--	--

RETURN BY THE LEADER OF THE GOVERNMENT IN THE HOUSE OF COMMONS  
DÉPÔT DU LEADER DU GOUVERNEMENT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

\_\_\_\_\_  
**Mr. Lamoureux**  
PRINT NAME OF SIGNATORY  
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

\_\_\_\_\_  
  
SIGNATURE  
MINISTER OR PARLIAMENT SECRETARY  
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

NOV 30 2018

**(TABLED FORTHWITH / DÉPOSÉ AUSSITÔT)**



## RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

---

PETITION NO.: **421-02823**

BY: **MR. MACGREGOR (COWICHAN-MALAHAT-LANGFORD)**

DATE: **OCTOBER 24, 2018**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **THE HONOURABLE CATHERINE MCKENNA**

---

Response by the Minister of Environment and Climate Change

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna', written over a horizontal line.

SIGNATURE

Minister or Parliamentary Secretary

---

SUBJECT

**Protection of the environment**

---

**ORIGINAL TEXT**

---

**REPLY**

The Government of Canada recognizes that addressing plastics pollution in and around the aquatic environment is a pressing global environmental issue that requires action at all levels of government, by industry and the public.

The Government of Canada is taking action on marine plastics through pollution prevention legislation; conducting research on the sources, distribution and impacts of marine plastic litter and microplastics in the aquatic environment and biota; funding researchers and communities, including shoreline clean-ups and outreach; investing in waste and wastewater infrastructure; and engaging with partners at home and abroad.

Environment and Climate Change Canada, Fisheries and Oceans Canada, Transport Canada, and other departments have programs and measures in place that address actions set out in this Petition.

- Environment and Climate Change Canada published the *Microbeads in Toiletries Regulations* on June 14, 2017. These regulations will phase out the use of microbeads in toiletries in Canada and help keep Canada's lakes and rivers clean by reducing the quantity of plastic microbeads entering Canadian freshwater and marine ecosystems.

- Parks Canada supports the Vancouver Aquarium and World Wildlife Foundation's Great Canadian Shoreline Cleanup. This is a national program to clean up shorelines across Canada, collect data, and educate participants about marine litter.
- Fisheries and Oceans Canada has measures in place to address fishing gear. For example, the *Canadian Code of Conduct for Responsible Fishing Operations* establishes a commitment by the fishing industry to make every reasonable effort to mark fishing gear, to retrieve gear and report all gear that is lost in Canadian waters.
- In 2017, Canada, the United States and Mexico began a project via the Commission for Environmental Cooperation to: identify marine litter issues in two transboundary watersheds using citizen science; build community capacity to find and implement solutions; and raise awareness through public outreach.

The Government of Canada is working collaboratively with the provincial and territorial governments through the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME) to develop a national approach to keep plastics in our economy and out of landfills and the environment, thus reducing damage to marine ecosystems.

Canada recognizes the importance of international collaboration to address the global issue of marine litter. Canada is engaged internationally in policy discussions and research on marine litter, including microplastics, and has made commitments to take action on land- and sea-based sources of marine plastic litter (including the G20 Action Plan on Marine Litter, the G7 Action Plan to Combat Marine Litter, and the United Nations Clean Seas Campaign). Canada has made ocean health and addressing plastic pollution a priority under its 2018 G7 Presidency, and has signed onto a new Ocean Plastics Charter that commits countries to pursue actions to prevent plastic pollution and marine litter across the entire lifecycle of plastics. To date, five G7 countries, four other countries and eighteen partner companies and organizations have endorsed the Charter.

During the G7 Ministerial meetings in Halifax September 19-21, 2018, Canada continued to demonstrate leadership through commitments to protect lakes, rivers and oceans from plastic pollution. These include pledging \$65 million for plastic waste solutions in developing countries through the World Bank, \$20 million for the G7 Innovation Challenge to address marine plastic litter, and over \$12 million for domestic innovation challenges. Canada also joined the Global Ghost Gear Initiative, and will be investing \$600,000 in the Marine Pollution Monitoring Program. In addition, the Government of Canada committed to diverting at least 75 per cent of the plastic waste from government operations by 2030 by increasing plastic recycling, reducing unnecessary uses of single-use plastic products and promoting the purchase of sustainable plastic products. For example, such as those that are reusable, recyclable, remanufactured or made with recycled plastics.

Initiatives will continue to evolve as the Federal Government works with other orders of government, other countries, industry and the public to advance measures aimed at addressing plastic pollution in the aquatic environment, including microplastics.



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : 421-02823

DE : M. MACGREGOR (COWICHAN-MALAHAT-LANGFORD)

DATE : LE 24 OCTOBRE 2018

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA

---

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

Protection de l'environnement

---

TRADUCTION

---

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada reconnaît que la prise en compte de la pollution par le plastique au sein et autour des milieux aquatiques constitue un enjeu environnemental urgent à l'échelle mondiale qui nécessite la prise de mesures par tous les paliers de gouvernement, l'industrie et le public.

Le gouvernement du Canada prend des mesures concernant le plastique dans les milieux marins en appliquant des lois sur la prévention de la pollution; en effectuant des recherches sur les sources, la répartition et les répercussions des déchets plastiques et microplastiques dans les milieux aquatiques et le biote; en fournissant du financement aux chercheurs et aux collectivités, notamment pour le nettoyage des littoraux et la sensibilisation; en investissant dans l'infrastructure relative aux déchets et aux eaux usées; en collaborant avec des partenaires nationaux et internationaux.

Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada, Transports Canada et d'autres ministères ont mis en place des programmes et des mesures qui portent sur les mesures établies dans cette pétition.

- Environnement et Changement climatique Canada a publié le *Règlement sur les microbilles dans les produits de toilette* le 14 juin 2017. En éliminant progressivement l'utilisation des microbilles dans les produits de toilette au Canada, ce règlement contribuera à la propreté des lacs et des rivières du Canada en réduisant la quantité de microbilles de plastique qui se retrouvent dans les écosystèmes dulcicoles et marins du Canada.

- Parcs Canada appuie le Grand nettoyage des rivages canadiens d'Ocean Sense du Fonds mondial pour la nature. Il s'agit d'un programme national visant à nettoyer les rivages partout au Canada, à recueillir des données et à sensibiliser les participants aux déchets en mer.
- Pêches et Océans Canada a mis en place des mesures portant sur les engins de pêche. Par exemple, le *Code de conduite canadien sur les pratiques de pêche responsable* établit un engagement selon lequel l'industrie de la pêche fera tous les efforts raisonnables pour marquer les engins de pêche, récupérer les engins et signaler tous les engins qui sont perdus dans les eaux canadiennes.
- En 2017, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont commencé un projet par l'entremise de la Commission de coopération environnementale afin : de déterminer les problèmes liés aux déchets en mer dans deux bassins versants transfrontaliers au moyen de la science citoyenne; de renforcer la capacité des collectivités de trouver et de mettre en œuvre des solutions; d'accroître la sensibilisation du public.

Le gouvernement du Canada travaillera en collaboration avec le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) au cours des 12 prochains mois pour élaborer une stratégie nationale et un plan d'action. Ces initiatives serviront à garder les plastiques au service de l'économie et hors des sites d'enfouissement et l'environnement, et ce faisant, empêchant d'autres dommages aux écosystèmes marins.

Le Canada reconnaît l'importance de la collaboration internationale pour régler le problème mondial des déchets en mer. Le Canada participe à des discussions stratégiques et à des recherches sur les déchets en mer, y compris les microplastiques, à l'échelle internationale, et il s'est engagé à prendre des mesures sur les sources terrestres et marines de déchets plastiques (notamment le Plan d'action du G20 pour les déchets marins, le Plan d'action du G7 pour la lutte contre les déchets marins et la campagne Océans propres des Nations Unies). En 2018, les océans constitueront un domaine prioritaire pour le Canada qui assurera la présidence du G7. Des travaux sont en cours pour faire progresser l'engagement du G7 à la prise d'action sur les plastiques tout au long de leur cycle de vie et réduire les déchets marins grâce à la charte des matières plastiques. À ce jour, cinq pays du G7, quatre autres pays et dix-huit entreprises et organisations partenaires ont approuvé la Charte.

Lors des réunions ministérielles du G7 à Halifax du 19 au 21 septembre 2018, le Canada a continué de faire preuve de leadership en s'engageant à protéger les lacs, les rivières et les océans contre la pollution par les matières plastiques. Celles-ci comprennent l'engagement de 65 millions de dollars pour les solutions de déchets plastiques dans les pays en développement par le biais de la Banque mondiale, 20 millions de dollars pour le défi de l'innovation du G7 visant les déchets plastiques marins et plus de 12 millions de dollars pour financer les innovations Canadiennes. Le Canada s'est également joint à l'initiative mondiale « Global Ghost Gear Initiative » et investira 600 000 dollars dans le programme de surveillance de la pollution marine. De plus, le gouvernement du Canada s'est engagé à détourner au moins 75% des déchets plastiques des opérations gouvernementales d'ici 2030 en augmentant le recyclage du plastique, en réduisant l'utilisation non nécessaire de produits en plastique à usage unique et en favorisant l'achat de produits en plastique durables. Par exemple, ceux qui sont réutilisables, recyclables, remis à neuf ou fabriqués avec des plastiques recyclés.

Les initiatives continueront d'évoluer à mesure que le gouvernement fédéral travaillera avec d'autres ordres de gouvernement, d'autres pays, l'industrie et le public dans le but de faire progresser les mesures visant à contrer la pollution par le plastique, y compris les microplastiques, dans les milieux aquatiques.



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

## RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

---

PETITION NO.: **421-02823**

BY: **MR. MACGREGOR (COWICHAN-MALAHAT-LANGFORD)**

DATE: **OCTOBER 24, 2018**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **SEAN CASEY**

---

Response by the Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard

SIGNATURE  
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

**Protection of the environment**

---

**ORIGINAL TEXT**

---

**REPLY**

Canada recognizes the negative impacts that plastics are having in the marine environment, and is committed to reducing their proliferation in the oceans. Canada has further highlighted the importance of healthy oceans by focusing on oceans as a key theme of its G7 presidency in 2018, including through a commitment by G7 leaders, as announced following the Leaders' Summit in Charlevoix, Quebec, to taking a lifecycle approach to plastics stewardship on land and at sea, moving towards more resource efficient and sustainable management of plastics. The leaders of five G7 states (Canada, France, Germany, Italy, the United Kingdom) and the European Union also endorsed the G7 Ocean Plastics Charter. The Charter includes a commitment to take action to establish sustainable design, production and after-use markets; improve collection, management and other systems and infrastructure related to plastic management; promote sustainable lifestyles and education; encourage research, innovation and new technologies; and, foster coastal and shoreline action. Areas of focus for Fisheries and Oceans Canada (DFO) include helping to generate a better understanding of the impacts of pollution on the marine environment, and working to address the proliferation of ghost gear. Ghost gear refers to any fishing equipment or fishing-related litter that has been abandoned, lost or otherwise discarded and is some of the most harmful debris found in oceans.

Further to this, during the G7 Environment, Oceans and Energy Ministers' meeting in Halifax in September of this year, Canada announced that it is strengthening its domestic and international commitment to address marine litter by signing onto the Global Ghost Gear Initiative. Established in 2015, this first-ever, world-wide initiative to address ghost gear brings together 80 participants from across 50 unique organizations that represent governments, intergovernmental and non-governmental organizations, the private sector, fishing industries and academia. As a signatory to the Global Ghost Gear Initiative, Canada is committed to improving the health of marine ecosystems, safeguarding human health and livelihoods, and protecting marine life from harm. Canada will also promote these goals in international and national fora, take dedicated national action and provide support for initiatives that further reduce, reuse and recycle fishing gear on a global scale.

Microplastics (particles smaller than 5mm) are increasingly seen as a threat to sea life, having been observed in industrialised coastal waters and in remote environments such as the Arctic. Relatively little is known about their impacts on wild fish populations, raising concerns about possible effects in marine food webs. DFO intends to fund two projects of the Vancouver Aquarium's Ocean Pollution Research Program to improve our understanding of the source and effects of microplastics in aquatic environments.

Last year, DFO provided \$399,000 to the Vancouver Aquarium for the implementation of the Pollution Tracker, a coast-wide sampling initiative in British Columbia which will generate high resolution data on contaminants such as hydrocarbons, flame retardants, pesticides, pharmaceuticals and microplastics. The goal of Pollution Tracker is to conduct an integrated pollution assessment initiative that will provide a general perspective on the state of the B.C coast and will help inform pollution policies and resource management decisions.

The Department is also providing \$215,000 and \$550,000 in in-kind support to assist the collection of samples on DFO research vessels to the Vancouver Aquarium to support a study on microplastics in the Arctic Ocean and their biological effects on marine life for the first time.

DFO acknowledges the importance of new and innovative technologies and approaches to addressing the problem of marine pollution. DFO has programs in place to incentivize innovation in the fisheries and aquaculture sectors, including the Atlantic Fisheries Fund, and the Fisheries and Aquaculture Clean Technology Adoption Program (FACTAP). A common goal of both of these programs is to encourage the development and use of new innovations (for example, improved industry waste management processes to reduce marine litter), to contribute to the sustainability of the fish and seafood sector while reducing the potential environmental impacts of their activities.

Internationally, the broader issue of marine litter is being addressed at a variety of multilateral fora, including the United Nations General Assembly, the UN 2030 Agenda, the Food and Agriculture Organization, the G7, and the Convention on Biological Diversity.

For example, in June 2017, Canada signed on to the United Nations Environment Program Clean Seas (or #cleanseas) campaign which aims to address the root-causes of plastic litter in the marine environment by targeting the production and consumption of non-recoverable and single-use plastics.

Canada will also continue to actively participate in the process underway at the UN Food and Agriculture Organization, related to the Technical Consultation on the Marking of Fishing Gear in Rome, February 5-9, 2018. Its purpose is to develop and finalize globally applicable voluntary guidelines on fishing gear marking, as an important way to address the problems of abandoned, lost or otherwise discarded fishing gear, marine litter, and illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing. Fisheries and Oceans Canada plays an important role in reducing the presence, and mitigating the impacts

of abandoned, lost and discarded fishing gear - much of which is fabricated from plastics - as we are able to regulate, through condition of license, the responsibility to manage fishing gear.

The department will continue to explore opportunities to reduce the incidence of marine litter originating from Canada, including both land and sea-based sources.



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : 421-02823

DE : M. MACGREGOR (COWICHAN-MALAHAT-LANGFORD)

DATE : LE 24 OCTOBRE 2018

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : SEAN CASEY

Réponse du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Protection de l'environnement

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Canada reconnaît les effets négatifs du plastique sur le milieu marin et s'engage à réduire sa prolifération dans les océans. Le Canada a mis l'accent sur l'importance d'avoir des océans en santé en faisant des océans le thème principal de sa présidence du G7 en 2018, notamment au moyen d'un engagement de la part des dirigeants du G7, tel qu'il a été annoncé après le Sommet des dirigeants tenu à Charlevoix, au Québec. Cet engagement prévoit l'adoption d'une approche axée sur le cycle de vie pour la gérance des plastiques sur terre et en mer, en vue d'une gestion plus efficace et plus durable des matières plastiques. Les dirigeants du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Union européenne ont également approuvé la Charte sur les plastiques dans les océans. La Charte comprend un engagement à prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer une conception, une production et des marchés d'utilisation secondaire durables; d'améliorer les systèmes et infrastructures de collecte et de gestion et les autres systèmes dans le domaine des plastiques; de promouvoir les modes de vie durables et l'éducation; d'encourager la recherche, l'innovation et les nouvelles technologies et de favoriser des mesures visant les côtes et le littoral. Les domaines d'intervention de Pêches et Océans Canada (MPO) comprend notamment à aider à mieux comprendre les effets de la pollution sur le milieu marin et à lutter contre la prolifération des équipements fantômes. Les équipements fantômes désignent tout équipement de pêche ou déchets liés à la pêche qui ont été abandonnés, perdus ou autrement jetés. Il s'agit des débris les plus nocifs trouvés dans les océans.

De plus, lors de la réunion des ministres de l'Environnement, des Océans et de l'Énergie du G7 à Halifax en septembre de cette année, le Canada a annoncé qu'il renforçait son engagement national et international à lutter contre les déchets marins en adhérant à l'Initiative mondiale de lutte contre les engins de pêche fantômes. Créée en 2015, cette toute première initiative mondiale visant à lutter contre les équipements fantômes réunit 80 participants en provenance de 50 organisations représentant des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé, les industries de la pêche et le monde universitaire. En tant que signataire de cette initiative, le Canada s'est engagé à améliorer la santé des écosystèmes marins, à protéger la santé humaine et les moyens de subsistance, et à protéger de tout dommage la vie marine. Le Canada fera également la promotion de ces objectifs au sein des enceintes nationales et internationales, prendra des mesures nationales spécifiques et soutiendra les initiatives visant à réduire, réutiliser et recycler davantage les engins de pêche à l'échelle mondiale.

Les microplastiques (particules de moins de 5 mm) sont de plus en plus considérés comme une menace pour la vie marine et on en trouve dans les eaux côtières des pays industrialisés ainsi que dans les milieux éloignés comme l'Arctique. On en sait relativement peu sur l'incidence qu'ils ont sur les populations de poissons sauvages, ce qui soulève des préoccupations concernant les effets possibles sur les réseaux trophiques marins. Le MPO a l'intention de financer deux projets du Programme de recherche sur la pollution océanique de l'Aquarium de Vancouver, dont l'objectif est de mieux comprendre l'origine et les effets des microplastiques dans les environnements aquatiques.

L'année dernière, le Ministère a octroyé 399 000 \$ à l'Aquarium de Vancouver pour la mise en place d'un système de suivi de la pollution, une initiative d'échantillonnage sur l'ensemble des côtes de la Colombie-Britannique qui permettra de recueillir des données en haute résolution sur les contaminants, comme les hydrocarbures, les ignifugeants, les pesticides, les produits pharmaceutiques et les microplastiques. Le but de ce système de suivi de la pollution est d'effectuer une évaluation intégrée de la pollution afin d'obtenir un aperçu de l'état des côtes de la Colombie-Britannique et d'orienter les politiques en matière de pollution et les décisions de gestion des ressources.

Le Ministère fournit également 215 000 \$ et 550 000 \$ en soutien non financier pour le prélèvement d'échantillons à bord des navires de recherche du MPO à l'Aquarium de Vancouver afin d'appuyer la toute première étude sur les microplastiques dans l'océan Arctique et leurs effets biologiques sur la vie marine.

MPO reconnaît l'importance des nouvelles technologies et approches innovatrices pour aborder le problème de la pollution marine. Il a mis en place des programmes qui visent à favoriser l'innovation dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, notamment le Fond de pêches de l'Atlantique et le Programme d'adoption de technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (PATPPA). L'un des objectifs communs de ces deux programmes est de favoriser l'élaboration et l'utilisation de nouvelles solutions innovatrices (par exemple, de processus améliorés de gestion des déchets provenant de l'industrie pour réduire les déchets marins), afin de contribuer à la durabilité du secteur du poisson et des fruits de mer tout en réduisant les impacts environnementaux potentiels de leurs activités.

À l'échelle internationale, la vaste question des déchets marins est abordée dans une variété de forums multilatéraux, notamment l'Assemblée générale des Nations Unies, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des NU, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le G7 et la Convention sur la diversité biologique.

Par exemple, en juin 2017, le Canada a décidé de participer à la campagne #OcéansPropres du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Celle-ci vise les causes profondes de la présence des déchets plastiques dans le

milieu marin en s'attaquant à la fabrication et à la consommation de produits de plastique non récupérables et à usage unique.

Le Canada continuera aussi à participer activement au processus en cours de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, soit une consultation technique sur le marquage des engins de pêche qui se tiendra à Rome, du 5 au 9 février 2018. L'objectif est d'élaborer et de mettre au point les directives volontaires applicables à l'échelle mondiale sur le marquage des engins de pêche, pour en faire un important moyen de résoudre les problèmes liés aux engins de pêche abandonnés, perdus ou autrement rejetés, aux déchets marins et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Le MPO joue un rôle important dans la réduction de la présence des engins de pêche abandonnés, perdus ou autrement rejetés (dont la plupart sont faits de plastique) et l'atténuation de leurs répercussions, car il réglemente, par l'imposition de conditions de permis, la responsabilité de gérer les engins de pêche.

Le Ministère continuera d'explorer les occasions de réduire l'incidence des déchets marins d'origine terrestre et marine provenant du Canada.